

## VARADERO

Suite de la Une

Je n'ai vu aucun touriste s'en plaindre. Les gens qui se poussent dans le Sud à cette période-ci de l'année souffrent à peu près tous, moi compris, d'un certain déni. De l'hiver ou des guirlandes selon le cas. Certains diront que nous nous mettons la tête dans le sable. Je leur répondrais que nous préférons y mettre les pieds. En sirotant, cela va de soi, une petite cerveza.

Plus il fait froid là-haut, plus il fait doux ici. J'ai surpris des conversations dans l'avion qui ne vous feront pas plaisir. D'aucuns souhaitaient, pendant leur absence, la tempête du siècle, d'autres des records de froid. Plus l'écart du mercure est grand entre les parallèles qui nous séparent, plus les touristes ont l'intime conviction de « rentrer dans leur argent ».

Je ne sais pas pour vous, mais Dame Nature est particulièrement charmante ces jours-ci. Le soleil à plein ciel, un bon vent, le mercure qui oscille entre 25 et 30 degrés Celsius, avec en prime, des nuits juste assez fraîches pour pouvoir se passer de l'air climatisé. Sans compter la lune, presque pleine, qui jette une lumière suave sur les 24 kilomètres de plage de Varadero. Jaloux?

Ça va, ça va, je n'en dis pas plus. Cela dit, Varadero n'est pas Cuba. On n'avait bien averti. D'abord, il en coûte 25\$ pour tous les véhicules qui entrent et qui sortent de cette réserve de touristes. Ici plus qu'ailleurs, le dollar américain est roi. Le coin avait déjà une solide réputation avant la révolution de 1959, alors que les Al Capone et cie venaient faire à Cuba ce qui était interdit aux États-Unis. Tout le contraire d'aujourd'hui.

Les quelques Cubains qui habitent ici vivent à l'ombre des complexes hôteliers, qui poussent comme des champignons. Il y a actuellement 30 000 chambres d'hôtel et on prévoit doubler le nombre d'ici 2006. « Ici, ne vous attendez pas à voir la vie cubaine », a lancé d'entrée de jeu Erik, le guide « local » affecté par mon voyageur, comme si ça allait de soi.

Mais, comme la vie fait habituellement bien les choses, j'ai conjuré le sort. Une rencontre menant à une autre, je me suis retrouvée dimanche soir dans un petit bar un peu en retrait de l'épicentre touristique, à jaser avec le monde. Tout ça, grâce à Michèle et Marc, un couple de Québécois rencontré ici, qui en est à sa troisième visite de Varadero, toujours pendant le temps des Fêtes. Pour vous dire, les deux tourtereaux ont passé un seul Noël au Québec au cours des 17 dernières années.

Nous voilà donc à la Cafeteria Calle 30 y 1<sup>re</sup>, introuvable dans les guides touristiques et tant mieux. Quelques familles, deux groupes de jeunes, Michèle, Marc, leur amie Janis et moi. L'air doux, l'alcool moitié moins cher que dans les bars près de l'hôtel. Trois musiciens qui nous ont balancé presque l'intégralité de Buena Vista Social Club. Le genre de soirée où tout va jusqu'au bout, comme dirait Richard Desjardins.

J'ai piqué une bonne jasette avec un Cubain, dont j'ai oublié le nom. Il a 20 ans et il aime son pays. Mais, comme bien des jeunes de son âge, il attend de décrocher son diplôme pour aller travailler aux États-Unis. Comme quoi le Québec n'a pas le monopole de l'exode des cerveaux. L'année prochaine, il compte bien fêter Noël à Miami. Il rêve d'acheter ses vêtements et de voir le fruit de son travail. Il veut pouvoir être riche, même s'il sait qu'il peut mourir de faim. Il jure qu'il ne partirait pas de son île si le niveau de vie était juste un peu plus élevé, si les États-Unis levaient leur embargo.

J'aurai l'occasion de vous reparler de lui. Si tout va comme prévu, j'irai célébrer Noël chez lui à la campagne. Il faut croire que je n'étais pas due pour échapper au party de famille cette année...

## LE SOLEIL

## POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470199. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

## GUERRES

Suite de la Une

Les États-Unis accusent la Corée du Nord de poursuivre un programme nucléaire militaire secret, en violation d'un accord de 1994 prévoyant le gel de ces activités.

Ces inquiétudes ont été ravivées dimanche par l'annonce, par Pyongyang, de la levée des scellés et caméras de surveillance installés par l'ONU sur le site de Yongbyon, autrefois utilisé pour l'extraction de plutonium à usage militaire.

Les autorités nord-coréennes expliquent que la remise en route de sites nucléaires est nécessaire pour faire face à la grave crise énergétique que traverse le pays.

Washington a toutefois démenti que les opérations décidées par la Corée du Nord sur ses sites nucléaires puissent en aucune façon permettre la production d'électricité.

Les autorités américaines ont affirmé qu'il n'était pas question de reprendre un dialogue ou de faire des concessions avec ce pays sous la pression de la reprise de ses activités nucléaires gelées depuis 1994.

« Nous ne céderons pas au chantage. La communauté internationale n'engagera pas de dialogue en réponse à des menaces ou des engagements rompus », a déclaré le porte-parole adjoint du département d'État, Philip Reeker.

M. Reeker a ajouté que Washington cherchait toujours une « solution pacifique » à la crise.

Il a ajouté que la violation de ses engagements par Pyongyang « aura des conséquences pour ce pays devant les Nations unies » et a appelé le régime communiste de Pyongyang à « ne pas aggraver son isolement international », sans toutefois se montrer plus précis.

Le chef de la diplomatie américaine Colin Powell a multiplié les appels téléphoniques, au cours du week-end et hier, sur la Corée du Nord avec ses homologues des autres pays membres permanents du Conseil de sécurité — Russie, Chine, France, Grande-Bretagne — ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères sud-coréen et japonais.

Washington a également francisé les sourcils après des déclarations du vice-ministre russe des Affaires étrangères Gueorgui Mamedov, qui a accusé les États-Unis, qui ont suspendu des livraisons de pétrole à la Corée du Nord, de pratiquer un chantage économique envers ce pays.

M. Mamedov a également accusé Washington d'avoir eu une attitude « provocatrice » envers Pyongyang en l'incluant dans un « axe du mal » avec Téhéran et Bagdad.

M. Reeker a assuré que « la communauté internationale est unie » sur ce dossier, et a ajouté qu'il était « totalement absurde » de faire porter une responsabilité dans cette affaire à la formule utilisée par le président George W. Bush.

## C'ÉTAIT HIER

2000 — Des attentats contre des églises chrétiennes, en Indonésie, font une vingtaine de morts.

1999 — En Côte-d'Ivoire, des militaires chassent le président Henri Konan Bédié.

1997 — Le terroriste Ilich Ramirez Sanchez, dit Carlos, est condamné à la prison à vie, à Paris.

1994 — À Alger, quatre islamistes prennent un avion d'Air France; ils tuent quatre passagers et un policier. Le 26, l'avion décolle avec 172 otages et se pose à Marignane, à côté de Marseille, où l'assaut est donné, les pirates sont tués et les otages libérés.

1989 — À Panama, le dictateur et trafiquant Manuel Noriega, poursuivi par la justice américaine, se réfugie à la nonciature du Vatican.

1988 — À Ottawa, la loi du libre-échange avec les États-Unis est adoptée.

1986 — Après ceux de Shanghai, des étudiants de Pékin réclament de la dictature communiste davantage de démocratie.

1970 — À Leningrad, deux Russes qui avaient tenté de détourner un avion sont condamnés à mort.

1951 — Un premier opéra composé pour la télévision est diffusé par NBC, « Amahl et les Visiteurs nocturnes », de Gian Carlo Menotti. — La Libye devient indépendante, sous le roi Idriss I<sup>er</sup>.

1942 — L'amiral François Darlan, dauphin apparent de Philippe Pétain, est assassiné à Alger par Fernand Bonnier de la Chapelle.

1941 — Les Forces françaises libres, opposées au régime en titre pro-nazi, prennent les îles de Saint-Pierre et Miquelon.

1906 — Depuis Brant Rock, au Massachusetts, le Canadien Reginald Aubrey Fessenden réussit la première transmission radio combinant la voix et la musique.

## RÉFLEXION

Comment vous faire des ennemis ? Vous n'avez qu'à tenter de changer quelque chose

Woodrow Wilson

## RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE

## Pétition dans Internet en guise de solidarité avec les victimes

JEAN-FRANÇOIS NÉRON  
JFNeron@lesoleil.com

■ Un site Internet intitulé Tolérance zéro pour les hommes d'affaires associés à la prostitution juvénile, en ligne depuis hier, invite la communauté des affaires et la population à signer une pétition en guise de solidarité aux victimes impliquées dans le réseau démantelé la semaine dernière, qui sévissait à Québec.

Dans son site Internet, Sébastien Vachon, un jeune homme d'affaires de 33 ans, président de Korem, entreprise en technologie de l'information, se dit « profondément choqué et indigné par le comportement d'abus sexuel que certaines personnes ont à l'égard de notre jeunesse ».

C'est pourquoi il a pris l'initiative de créer un site Web pour s'exprimer tout en donnant la chance à d'autres gens d'affaires d'en faire autant en y insérant leur nom. « Je suis citoyen de Québec et ce sont d'abord des motifs personnels spontanés qui m'ont convaincu de poser un acte social. Lorsque tu te couches le soir et que tu te dis: "Si j'avais des enfants, comment je réagis-rais?" C'est que le sujet te touche ».

Il ne peut toutefois nier le fait que la position d'homme d'affaires l'interpelle particulièrement. Dans la page d'accueil du site, il indique d'ailleurs que « Ces comportements sont inacceptables et entachent sérieusement la réputation de la communauté d'affaires dans son ensemble ».

Malgré toutes les bonnes intentions du monde, il sait pertinemment que son site soulèvera des questions et des

commentaires. Est-ce que des gens d'affaires y trouveront l'occasion de se blanchir de tout soupçon sur la place publique? Est-ce que d'autres y verront un bon moyen d'en retirer une certaine visibilité?

« Je n'ai pas créé ce site pour redorer le blason des gens d'affaires de la région de Québec, pas plus que je ne veux mener une opération de relations publiques. Je ne parle pas au nom d'une chambre de commerce ou autre association. Oui, je suis un homme d'affaires, mais avant tout un citoyen de Québec », répète-t-il.

La pétition demande « aux autorités compétentes et aux élus de faire en sorte qu'une enquête complète soit menée, sans égard aux personnes en cause, et que des sanctions fermes, à la hauteur de la gravité des actes, soient prises contre les responsables du réseau de prostitution et les clients ».

Si la pétition cible avant tout les gens d'affaires, elle s'adresse aussi à tous les citoyens de Québec. « Tout le monde peut signer. J'invite la population à visiter le site au [www.nonabus.org](http://www.nonabus.org). J'ai parlé à des gens de mon

entourage et tous ont leur opinion. Mais ils ne peuvent malheureusement s'exprimer. Signer la pétition, c'est un moyen de le faire et de montrer un signe de solidarité envers les jeunes victimes. Le cœur du débat c'est la prostitution juvénile et il ne faut pas banaliser ce phénomène. »

Rappelons que la semaine dernière, le service de police de la Ville de Québec a démantelé un réseau de prostitution juvénile impliquant 17 jeunes filles âgées entre 14 et 17 ans. Neuf personnes, soi-disant des membres du réseau, ont été arrêtées relativement à cette affaire. Onze autres présumés clients, dont l'animateur de CJMF Robert Gillet, et d'autres hommes d'affaires connus de la région de Québec devront se présenter devant la justice en février pour être accusés d'avoir bénéficié des services sexuels d'une mineure moyennant rétribution.

## MANIFESTATION AU FM-93

Toujours hier, une dizaine de personnes ont manifesté devant la station CJMF du chemin Sainte-Foy, réclamant le retrait définitif des ondes de l'animateur Robert Gillet, présumé client du réseau. M. Gillet a été suspendu par son employeur pour une période indéfinie.

D'autre part, les employés du 93,3 trouvent dommage que certains tentent, par des gestes comme la manifestation d'hier, d'associer la station au réseau alors qu'il s'agit des présumés gestes posés par un seul individu.

## BESNER

Suite de la Une

« Tranquillement pas vite, notre travail a été transféré vers ces deux filiales: les beaux voyages se sont retrouvés de "l'autre bord", les chauffeurs ont eu des camions titrés et on leur a donné le droit de rouler à 100 km/h, alors que nous étions encore limités à 90 km/h (chez TB) », a affirmé le président du syndicat, Martin Alain.

Les incitatifs offerts par les dirigeants de Besner ont visiblement porté fruit: en six mois, le nombre d'employés de TB est passé de 286 à 98 la semaine dernière. Ce nombre a été réduit à néant avec l'annonce d'hier.

Les négociations ont surtout échoué parce que les camionneurs ont refusé les importantes concessions financières demandées par l'employeur. Le dernier blitz s'est d'ailleurs soldé par un échec, il y a 10 jours, au point où 96% des membres se sont prononcés en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève. « La filiale TB était déficitaire depuis deux ou trois ans. Transforce a acheté la compagnie le 1<sup>er</sup> octobre en pensant être capable de régler la situation, mais après analyse, ce fut impossible », a expliqué le porte-parole de Transforce/Besner, Riek Leckner.

Le syndicat doute toutefois de la véracité du problème de rentabilité de TB, d'autant plus que la direction refuse de présenter ses chiffres pour étayer ses propos. « C'est une fermeture déguisée, a soutenu Ginette Guérin. Le transfert des employés vers les deux autres filiales de Besner visait surtout à se débarrasser du syndicat CSN, lequel faisait bénéficier les chauffeurs d'excellentes conditions de travail. »

Mais les ex-employés de TB comptent bien se battre jusqu'au bout. Fin janvier, le Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) entendra les plaintes et demandes formulées cet automne par le syndicat. Celui-ci accuse notamment Besner de pratique déloyale, en vertu des articles 35 et 44 du Code canadien du travail.

Il souhaite aussi que Besner soit reconnu comme une seule entité, et non subdivisée en diverses filiales. « Notre prétention, c'est qu'il y a un employeur unique: on ne peut pas se démultiplier en une multitude de raisons sociales, ça ne se fait pas », a indiqué la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau.

« Même si les trois compagnies appartiennent à un même parent (Besner), elles étaient toutes "opérées" de manière indépendante », a toutefois rétorqué Rick Leckner.

Reste à voir ce qu'en pensera le CCRI. Mais le syndicat demeure optimiste, même si la déclaration d'employeur unique est « très difficile » à obtenir au Québec, selon l'avocat Marius Ménard, aussi conseiller pour la CSN. Les ex-employés établissent un plan d'action le 7 janvier, lors d'une assemblée générale.



Malgré la centaine de mises à pied effectuées hier chez Transport Besner, les camionneurs des deux autres filiales de l'entreprise continuent à travailler.

## À NOTER

LE SOLEIL ne sera pas publié demain, jour de Noël. Nous vous reviendrons le jeudi 26 décembre. Bon congé!

**Résultats**  
Tirage du 2002-12-23

01	04	06	12	20	21	23	30	31	32
34	43	44	45	49	51	54	59	66	68

463 1162 NUMÉRO 146264

**Résultats**  
Tirage du 2002-12-23

860E593

2002-12-01	193B234	2002-12-12	650C031
2002-12-02	727H326	2002-12-13	801A696
2002-12-03	217C196	2002-12-14	331B684
2002-12-04	790A377	2002-12-15	133A837
2002-12-05	940G297	2002-12-16	836D639
2002-12-06	997G867	2002-12-17	597B200
2002-12-07	589C596	2002-12-18	467A563
2002-12-08	544B547	2002-12-19	250D408
2002-12-09	893E674	2002-12-20	674A265
2002-12-10	337D584	2002-12-21	846A408
2002-12-11	979E723	2002-12-22	704G864

(non décomposables)



Toute l'équipe Simons vous souhaite  
**JOYEUX NOËL**

Nos magasins sont ouverts aujourd'hui jusqu'à 17 heures, fermés demain jour de Noël.

Jeudi 26 décembre, nos portes ouvriront dès 13 heures.

**simons**

Québec, Place Ste-Foy, Galeries de la Capitale



La comparution du restaurateur a attiré beaucoup de monde, hier, au palais de justice de Québec.

## RÉSEAU DE PROSTITUTION JUVÉNILE

# Georges Tannous veut sortir

Il aurait été pris à partie par des détenus

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

Georges Tannous ne trouve pas la vie facile en prison. Premier présumé client du réseau de prostitution juvénile démantelé la semaine dernière à comparaitre devant la justice, le restaurateur devra attendre au moins jusqu'à aujourd'hui avant de savoir s'il pourra recouvrer la liberté.

Tannous a demandé au juge Jean-Pierre Dumais de lui venir en aide. Tout ce que le magistrat a pu faire est de recommander que l'accusé soit détenu à l'infirmerie, ce qui l'éloignera un peu des autres détenus.

Le restaurateur a raconté devant le tribunal que des détenus ont lancé sur son lit un rouleau de papier de toilette en flammes alors qu'il dormait. « C'est dangereux pour moi en prison », a-t-il ajouté.

Tannous a aussi dit que des détenus lui ont aspergé le visage avec un produit nettoyant très fort. L'homme de 58 ans s'est dit prêt à payer une grosse caution pour sortir de prison.

Sauf que l'enquête sur remise en liberté prévue pour hier n'a pas eu lieu. L'avocat du restaurateur ne s'est pas

présenté devant le tribunal. Normalement, compte tenu de l'horaire de la période des Fêtes au palais de justice, l'enquête aurait dû être reportée à vendredi. Juge et procureur de la Couronne ont toutefois été bons princes en acceptant que l'enquête puisse se tenir ce matin, si l'avocat de Tannous se présente.

La Couronne s'oppose à la remise en liberté du restaurateur, qui était déjà en liberté provisoire dans une autre histoire impliquant présumément des mineurs. Le 20 février, il comparaitrait sous des accusations d'agression sexuelle, de contacts sexuels avec une adolescente, de l'obtention des services sexuels d'une personne de moins de 18 ans, de possession de pornographie juvénile, et de séquestration.

L'accusé avait comme condition de sa remise en liberté en février de ne pas se trouver en présence de personnes mineures, sauf s'il est accompagné d'un autre adulte.

À la suite de l'opération Scorpion, il est accusé du non-respect d'une ordonnance d'un tribunal, en plus de l'accusation d'avoir obtenu les services sexuels d'une mineure moyennant rétribution.

## Une carrière de mannequin contre des photos de nus

Le militaire faisait miroiter la possibilité de contrats à des mineures

GUY BENJAMIN  
GBenjamin@lesoleil.com

Les crimes à caractère sexuel contre des personnes mineures sont à la mode ces jours-ci au palais de justice de Québec. Après les suites du démantèlement d'un réseau de prostitution juvénile, c'est au tour d'un militaire de 39 ans, spécialiste en communication, d'être soupçonné d'avoir utilisé ses talents pour tendre un piège à deux adolescentes.

Une des deux présumées victimes dans cette affaire, une adolescente de 12 ans, s'est laissée convaincre par Denis Morisset, qui habite Sainte-Foy, de transmettre dans Internet des photos d'elle en sous-vêtement et même une les seins nus. L'autre présumée victime est âgée de 14 ans.

Le clavadage dans Internet est le point de départ de la mésaventure des adolescentes, à qui Morisset a fait miroiter beaucoup d'argent et des carrières de mannequin.

L'accusé se prétendait photographe et disait avoir tous les contacts pour que les ados fassent des photos de mode pour des grands magasins. La possibilité de tourner des films pornographiques était aussi là. Ça pouvait rapporter jusqu'à 80 000 \$.

Mais pour obtenir les contrats de mannequins, les adolescentes devaient prouver qu'elles avaient du guts, selon ce qui a été raconté hier matin devant le tribunal. Morisset

voulait des photos de nus. Il aurait aussi demandé aux victimes d'utiliser une webcam pour se filmer en train de se toucher.

Pour gagner la confiance des adolescentes, l'accusé leur fournissait l'adresse Internet d'une dénommée Julie Thibault. Un encouragement par une femme à accomplir les gestes demandés pouvait jouer en faveur de l'accusé. L'adresse Internet de la présumée Julie n'était rien d'autre qu'une astuce, puisqu'il s'agissait en réalité d'une autre adresse de l'accusé.

Il a aussi tenté sans succès de convaincre la plus âgée des adolescentes de le rencontrer parce qu'il voulait se faire toucher par elle.

Morisset se retrouve avec quatre accusations, une de corruption d'enfants, une d'incitation à des contacts sexuels par une personne en situation de confiance, une autre d'incitation à des contacts sexuels, et l'une de corruption de mœurs en faisant

en sorte que lui soit transmise de la pornographie juvénile.

Morisset attendra derrière les barreaux la suite des procédures. Il était en liberté provisoire depuis le 30 avril à la suite d'accusations d'agression sexuelle et possession et distribution de matériel de porno juvénile. Des accusations portées dans le district judiciaire de Hull.

À la suite de sa comparution à Hull, l'homme s'était engagé à ne pas utiliser un ordinateur, sauf pour son travail. Engagement qui ne semble pas avoir été respecté, si on se fie aux nouvelles accusations. Et d'autres accusations pourraient s'ajouter lorsque les policiers auront fini d'examiner le contenu de l'ordinateur et la grande quantité de disquettes saisies chez l'accusé.

Un capitaine de l'armée est venu témoigner en faveur de Morisset, assurant que l'accusé pourrait continuer à travailler sans utiliser un ordinateur. La surveillance se limitait uniquement aux heures de travail.

Considérant la surveillance insuffisante, le juge Jean-Pierre Dumais a ordonné la détention de l'accusé, notamment pour préserver l'image de la justice. « Le public serait en droit de s'interroger sur la sagesse d'un tribunal qui remettrait l'accusé en liberté », de dire le magistrat.

## L'année judiciaire 2002 marquée par l'avortement du premier procès des motards

MONTRÉAL (PC) — Un survol de l'actualité judiciaire de 2002 permet de désigner le juge Jean-Guy Boilard comme étant celui qui a le plus secoué l'opinion publique cette année. Il s'est propulsé à l'avant-scène, en juillet, quand il a subitement annoncé qu'il cessait de présider le procès d'un groupe de 17 motards accusés de meurtres, trafic de drogue et gangstérisme, en cours depuis six mois.

Âgé de 64 ans, juge de la Cour supérieure depuis des décennies, le juge Boilard était peu connu du grand public. Quand il a jeté l'éponge à la fin de juillet 2002 en se retirant du procès de Hells et de Roekers, il a surpris tout le monde et pris de court ses supérieurs, les membres du gouvernement et le Conseil canadien de la magistrature.

Le juge Boilard abandonnait ainsi des jurés à qui il avait souvent dit que leur travail était important, des avocats de la Couronne en plein déballeage de preuves et des avocats des motards à qui il avait consenti des honoraires qui totalisaient à ce moment-là 1,2 million \$.

Le désastre était total. Les lignes ouvertes ne dérougissaient pas. Les contribuables digéraient mal la note de 3 millions \$ qu'avait coûté les procédures. La frustration était à son comble, au point où un membre du jury a

décidé de rompre avec la coutume et a dénoncé la tournure des événements sur les ondes de la radio d'État.

Cet immense gâchis décollait de ce que le juge Boilard estimait ne plus avoir l'autorité morale qu'il fallait pour présider le procès des motards, après avoir été rappelé à l'ordre par le Conseil canadien de la magistrature.

Ce dernier lui reprochait son attitude désobligeante à l'égard de l'avocat Gilles Doré, notamment, dans une autre procédure contre les Hells.

Mais les choses étaient sur le point de se calmer quand le ministre Serge Ménard, un avocat criminaliste qui a maintes fois plaidé devant le juge Boilard, dans une entrevue à la radio, commenté le retrait du juge en qualifiant le geste du juge d'« immense acte d'orgueil » et d'un geste « impardonnable ».

La juge en chef de la Cour supérieure du Québec, Lyse Lemieux, n'a pas eu d'autre choix que de déclarer « inopportuns » les propos du ministre Ménard, tout en soulignant l'importance de l'indépendance judiciaire.

Par la suite, le juge Pierre Béliveau a été nommé pour voir ce qu'il fallait faire avec le procès des 17 motards. Il en est arrivé à la conclusion qu'il fallait le reprendre à zéro. La crise s'était atténuée quand, à la fin octobre, le juge



Le juge Jean-Guy Boilard

Boilard est sorti de sa retraite et est remonté sur le banc.

Il n'en fallait pas plus pour que le procureur général du Québec demande au Conseil canadien de la magistrature de mener une enquête sur la décision du juge Boilard d'abandonner le procès des motards.

« S'il ne se sentait plus l'autorité de siéger l'été dernier, on pense qu'il ne l'a plus aujourd'hui pour reprendre du service », fait valoir le procureur général. La plainte devrait être tranchée au cours de l'année 2003.



## Objectif: emploi

Formation axée sur l'emploi

### Formation en secrétariat (DEP)

Cette formation a pour objectif de favoriser l'intégration sur le marché du travail de personnes âgées de 18 ans et plus. Grâce à un programme d'études bien adapté et à des mesures d'aide à la réussite, ces adultes acquerront les compétences pour occuper différents postes : agent(e) de bureau, secrétaire, réceptionniste, commis de bureau, etc.

### Formation

FORMATION FINANCIÉE ENTIÈREMENT PAR EMPLOI-QUÉBEC

DEP débutant : 3 février 2003  
Fin : 30 avril 2004  
Durée : 65 semaines (30 heures/semaine), de jour  
Lieu : Collège O'Sullivan de Québec  
840, rue Saint-Jean  
Québec (Québec) G1R 1R3

### Conditions d'admission

- Avoir quitté les études régulières à temps plein pendant 24 mois consécutifs.
- Être sélectionné par Emploi-Québec selon le profil d'employabilité.
- Avoir réussi les prélabes de 4<sup>e</sup> secondaire (français, anglais, mathématiques), ou l'équivalent.

### Rencontre d'information

Le mercredi 8 janvier à 13 h 30  
Collège O'Sullivan de Québec  
840, rue Saint-Jean, Québec

Renseignements et inscription obligatoire à une séance d'information :  
Contactez Mme Karine Brière au 529-3355, poste 237  
Faites vite! Le nombre de place est limité

Emploi Québec  
Capitale-Nationale

En vertu de l'entente Canada-Québec relative au marché du travail, le Québec est responsable des mesures actives d'emploi dont bénéficient les participants et les participants à l'assurance-emploi ainsi que de certaines fonctions du Service national de placement auxquelles peuvent avoir recours les usagers de l'assurance-emploi. Ces mesures et fonctions sont financées par le Compte de l'assurance-emploi, dont le Canada est responsable.

# Grande vente après Noël

du 26 au 31 décembre 2002

## Jusqu'à 50% de rabais



HEURES D'OUVERTURE  
26 décembre : 13 h à 21 h  
27 décembre : 9 h 30 à 21 h  
28 décembre : 9 h 30 à 17 h  
29 décembre : 11 h 30 à 17 h  
30 décembre : 9 h 30 à 17 h 30  
31 décembre : 9 h 30 à 17 h

boutique  
**TAÏGA**  
sports-plein air

1200, AVENUE DE GERMAIN-DES-PRÉS, SAINTE-FOY • TÉLÉPHONE : 418.658.2742

Complexe de l'Hôtel Germain des Prés

## LE MONDE

EN BREF

IRAN

## Antonov : 46 morts

■ TÉHÉRAN — Quarante-six personnes, des ingénieurs ukrainiens et russes pour la plupart, ont trouvé la mort samedi dans le centre de l'Iran dans un accident d'avion dont aucun passager n'a réchappé. L'avion, un Antonov, assurait une liaison entre la Turquie et l'Iran. Il n'y a aucun survivant. Selon les médias iraniens, l'avion s'est écrasé près du village de Bagherabad, dans une zone désertique et montagneuse située à environ 125 km au nord est d'Ispahan, alors qu'il descendait vers cette ville. Ironie du sort, les passagers étaient des représentants de l'industrie aéronautique ukrainienne, plus quelques Russes, qui se rendaient en Iran pour assister à un vol d'essai de l'Iran-140, version iranienne de l'Antonov-140. (AFP)

BETHLÉEM

## Israël mal à l'aise

JÉRUSALEM — Israël autorisera le transport des Palestiniens et des Arabes israéliens chrétiens qui voudront se rendre à Bethléem, en Cisjordanie, pour les offices religieux de Noël, a indiqué hier le gouvernement israélien. Les services de sécurité israéliens vont permettre à des sociétés de bus palestiniennes d'acheminer les chrétiens de Cisjordanie, de la bande de Gaza et d'Israël vers Bethléem. Mais ils seront soumis à des contrôles de sécurité. L'armée israélienne a réoccupé Bethléem, ville natale du Christ, en novembre, à la suite d'un attentat suicide palestinien à Jérusalem. Au centre de cette ville palestinienne autonome se trouve la basilique de la Nativité, bâtie, selon la tradition chrétienne, sur le lieu de naissance de Jésus. Attendant à la basilique, se trouve l'église Ste-Catherine où est célébrée la messe de minuit. (AFP)

ROYAUME-UNI

## Le genou de la reine

■ LONDRES — La reine Elizabeth II s'est froissé un ligament du genou et utilise une canne pour marcher en attendant sa guérison, a déclaré hier le palais de Buckingham. Le palais a précisé que la reine s'était blessée au genou vendredi lors d'un déplacement à Newmarket, dans le Suffolk, et que sa blessure était en bonne voie de guérison. Elizabeth II a maintenu tous ses engagements officiels et prévoit aller à l'église à Noël, en compagnie de sa famille, près du domaine royal de Sandringham. (AP)

PHILIPPINES

## Les chiens de Noël

■ BAGUIO — La police philippine a sauvé 120 chiens et arrêté sept personnes qui avaient prévu de les vendre en guise de plat de réveillon de Noël. Des dizaines d'autres chiens, tous muselés, avaient été retrouvés sans vie samedi avec d'autres animaux serrés dans trois camionnettes interceptées par la police et des représentants de l'administration à Baguio, une ville située dans une région montagneuse du nord de l'archipel. Les Philippines ont interdit l'abattage des chiens en 1998, mais la pratique se poursuit dans de nombreuses régions où les chiens sont considérés comme des mets fins ou comme aphrodisiaque. (AP)

## L'Irak accuse Washington de préparer une guerre mondiale

■ BAGDAD (AFP et AP) — L'Irak a accusé hier les États-Unis d'amasser des troupes pour une guerre contre l'ensemble du monde arabe, tandis que les inspecteurs en désarmement de l'ONU poursuivaient leurs missions sur au moins cinq sites.

Le porte-parole des inspecteurs à Bagdad, Hiro Ueki, a annoncé lors d'un briefing que les équipes avaient mené quelque 150 inspections depuis la reprise de leurs activités le 27 novembre.

M. Ueki s'est refusé à fournir une évaluation des résultats obtenus. Un rapport doit être remis au Conseil de sécurité le 27 janvier.

Ueki a déclaré que les auditions formelles par les inspecteurs de scientifiques irakiens n'avaient pas encore commencé, mais qu'elles étaient en préparation.

Par ailleurs, il a exclu que des membres des services de renseignement américains puissent se joindre à des équipes d'inspecteurs pour leur désigner des sites qui, selon Washington,

seraient liés aux armes de destruction massive.

Dimanche, un conseiller de Saddam Hussein avait invité la CIA à envoyer des hommes en Irak, mettant ainsi les États-Unis au défi de prouver leurs accusations. Mais pour M. Ueki, une telle participation serait en tout état de cause contraire au statut conféré aux inspecteurs par le Conseil de sécurité.

Dans le sud de l'Irak, un avion américain de reconnaissance sans pilote venu du Koweït a été abattu par les forces irakiennes.

Le drone Predator se trouvait dans la zone d'exclusion aérienne imposée

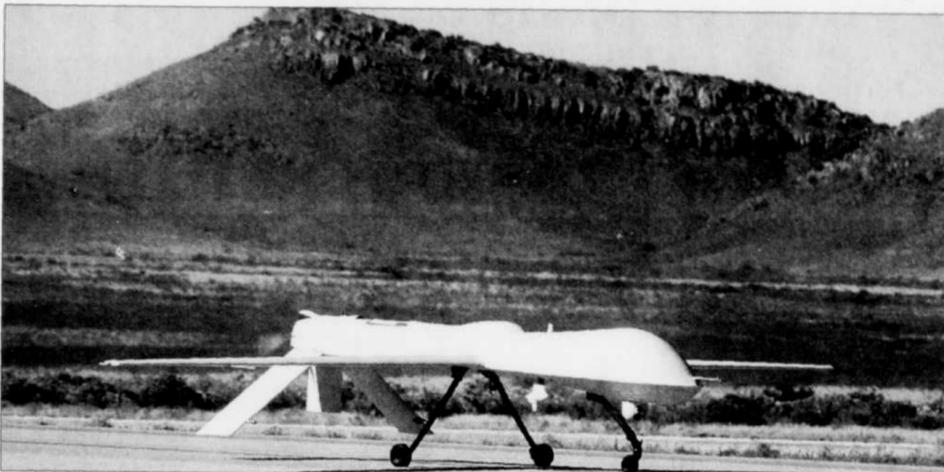
par Washington et Londres. La perte de l'appareil a été reconnue par le Pentagone qui ne voit pas là un motif d'escalade. Plusieurs drones américains ont été abattus en Irak, ces dernières années.

Lors d'une allocution à Bagdad, le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz, a de son côté condamné le déploiement de troupes américaines dans la région du Golfe et les pays voisins, qui atteint actuellement quelque 65 000 hommes. « C'est un amas stratégique pour une guerre » semblable à « une guerre mondiale, qui vise dans cette phase l'ensemble du monde arabe du Levant au Maghreb », dit-il.

Entre-temps, l'Allemagne a l'intention de travailler avec les nations européennes pour accentuer la pression sur Washington afin d'éviter une guerre en Irak, déclare la ministre allemande de l'Aide au développement, Heidemarie Wiesebeck-Zeul, dans un entretien publié hier dans le site Internet de l'hebdomadaire *Der Spiegel*.

« Les priorités de (George W.) Bush me déconcertent », déclare cette ministre du cabinet du chancelier allemand Gerhard Schroeder, reprenant l'argument de nombreux responsables du pays selon lesquels la résolution du conflit israélo-palestinien devrait être la priorité de Washington.

« La guerre ne doit pas être une continuation de la politique ni de l'économie par d'autres moyens », estime-t-elle, ajoutant qu'il était « déprimant (de voir) que l'administration américaine prépare la guerre, indifférente au résultat des inspections en désarmement » de l'ONU.



C'est un drone américain comme celui-ci qui a été abattu dans le sud de l'Irak, hier.

## Les pacifistes américains prévoient des actes de désobéissance civile pour contrer la guerre

■ SANTA CRUZ, Californie (d'après AP) — Le jour où les États-Unis entreront en guerre contre l'Irak, le révérend Stuart Fitch va d'abord prier et exprimer son amour chrétien à tous, y compris à Saddam Hussein et à George W. Bush. Ensuite, il conviera ses paroissiens à un service spécial.

Comme un grand nombre d'Américains, ce prêtre épiscopalien de 78 ans compte bien dire haut et fort son opposition à une intervention militaire américaine contre l'Irak, quel que soit le prix à payer pour sa rébellion. « Des tas de gens vont aller en prison ce jour-là, assure-t-il. J'envisage de me joindre à eux ».

Dans les deux camps, celui de la guerre et celui de la paix, les combattants sont prêts. Car pendant que le Pentagone entraîne ses hommes et fourbit ses armes, les pacifistes américains organisent leurs « plans de riposte d'urgence ».

La longue période de préparation à la guerre « sert merveilleusement notre organisation », se réjouit Scott Lynch, porte-parole de Peace Action, le plus important groupe pacifiste américain, qui revendique 85 000 membres dans 100 comités éparpillés

dans l'ensemble du pays. « Notre communauté comprend aujourd'hui une proportion plus large et plus modérée d'Américains. Ce n'est pas une minorité marginale. Ce ne sont ni des vieux gauchistes ni des gamins aux cheveux rouges avec des anneaux dans le nez », explique-t-il.

Des catégories très hétéroclites se sont en effet jointes au mouvement : chefs d'entreprise, syndicalistes, groupes de défense des minorités, congrégations religieuses, organisations féministes et écologistes, étudiants et anciens combattants de la guerre du Golfe se joignent de plus en plus aux réunions organisées dans tout le pays.

Vingt-trois villes américaines ont signé des résolutions contre la guerre. Les lieux de rendez-vous et les parcours des manifestations sont établis, les banderoles et les pancartes sont

peintes, des dizaines d'actes de désobéissance civile sont d'ores et déjà chorégraphiés pour le premier jour de la guerre, qu'ils baptisent « The Day Of » (Le Jour de).

À Dallas, les pacifistes prononceront des discours devant la mairie. À San Francisco, ils bloqueront la circulation dans le quartier des affaires. À Saint Louis, ils allumeront des bougies pour une veillée au centre-ville. À Seattle, ils marcheront ensemble jusqu'au siège des autorités fédérales. Et à New York, les organisateurs espèrent rassembler assez de monde pour pouvoir remplir Times Square.

« Je pense que nous allons assister à la plus importante mobilisation d'opposition au gouvernement depuis la guerre du Vietnam », affirme Gordon Clark, militant de longue date à Silver Spring, dans le Maryland.

Certains partisans de la guerre, qui

pensent que celle-ci s'avère nécessaire, estiment bien sûr que ces manifestations risquent de nuire aux intérêts américains.

« Ils encouragent l'ennemi », assure ainsi Michael Ledeen, expert en politique étrangère à l'American Enterprise Institute de Washington. Les Irakiens vont voir ça et dire que le peuple américain ne suit pas son gouvernement ». Et d'ironiser : « Si les gens veulent être stupides, ils peuvent être stupides. C'est leur droit ».

Si la majorité des militants prévoient des actions pacifiques et légales, une minorité compte perturber plus radicalement les activités de l'État.

Plus de 5000 personnes se sont par exemple engagées par écrit à mener des actions non violentes de désobéissance civile dans des bâtiments fédéraux, des bureaux de parlementaires ou des installations militaires.

solde d'ouverture

Manteau de ski alpin / plein air

- 3 dans 1 (veste en polar amovible)
- Ventilation sous les bras
- Respirant
- Capuchon détachable
- Coutures scellées
- Gr. 6 à 14 (femme) S à XL (homme)

299<sup>99</sup> reg. : 400<sup>00</sup>

SPYDE

La Vie Sportive

Charlesbourg 8255, boul. Henri-Bourassa  
Lac Beauport 1002, boul. du Lac

Acheter moins, acheter mieux  
600, rue Bouvier, coin des Gradins, Québec

l'émotion en boîte

Une exclusivité Birks, pendentif en or 18 carats serti d'un diamant canadien, à partir de 2 900 \$.

BIRKS  
DIAMANTS, depuis 1879

Place Ste-Foy 653-4035  
1 800 682 2622 www.birks.com

Chez Rabelais

Ouvert le 25 décembre dès 17h  
Table d'hôte à partir de 26\$  
(Acceptons passeports et promotions le 25 déc.)

Menu de la Saint-Sylvestre

Entrée froide  
Terrine de foie-gras et sa gelée de cidre

Entrée chaude  
Feuilleté aux fruits de mer et son coulis aux poivrons rouges

Potage du moment  
Granité maison

Plats principaux  
Sabayon de crevettes et pétoncles aux agrumes et anis  
ou  
Suprême de faisan farci aux champignons sauvages  
ou  
Filet de bœuf Rossini  
ou  
Médailon de cerf au vinaigre balsamique et sève d'érable

Le dessert surprise du chef  
Thé, café ou tisane

54<sup>95</sup> \$  
Encore quelques places disponibles !

Valet de service GRATUIT  
694-9460

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

EXPLORATION PÉTROLIÈRE DANS LE GOLFE

## Les pêcheurs réclament une étude d'impact

« Il ne faut pas sacrifier une ressource renouvelable pour une autre qui ne l'est pas », arguent les semi-hauturiers

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ CARLETON — La Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du Québec réclame la réalisation d'une étude d'impact environnemental indépendante pour déterminer les effets éventuels de l'exploration pétrolière et gazière dans le golfe Saint-Laurent sur les ressources halieutiques.

La directrice générale de cette fédération, Gabrielle Landry, estime que les effets des forages et des relevés sismiques doivent être connus avant que toute exploration ne débute dans le golfe, afin de protéger une activité économique qui existe déjà et qui fait vivre quelques milliers de personnes.

« Il ne faut pas sacrifier une ressource renouvelable pour une autre qui ne l'est pas. Il faut que les deux activités (pêche et exploration) soient compatibles. Nous sommes conscients que le pétrole et le gaz peuvent être des opportunités de développement pour nos régions. Mais il faut garder ce que nous avons déjà », note M<sup>me</sup> Landry.

Le marasme dans le secteur des poissons de fond comme la morue et le sébaste ne doit pas masquer le fait que les pêches sont prospères dans les crustacés comme la crevette, le crabe et le homard, dit-elle, rappelant que c'est au cœur des habitats de crevette et de crabe que l'exploration sera menée. Sa fédération regroupe 150 propriétaires de bateaux, les plus gros du Québec.

L'an passé, les débarquements québécois, venant essentiellement du golfe Saint-Laurent et des zones côtières adjacentes, ont généré des revenus de 115 millions \$ pour les pêcheurs. La valeur de ces produits marins, une fois transformés, est au moins doublée.

« Nous n'avons pas l'expertise au sein de notre fédération pour mesurer l'impact de l'exploration sur les ressources halieutiques qui font vi-

vre nos communautés. Mais il faut mesurer cet impact, et de façon indépendante. L'institut Maurice-Lamontagne (du ministère fédéral des Pêches et des Océans à Mont-Joli) a déjà des compétences en la matière. Le BAPE (Bureau d'audiences publiques en environnement du Québec) devrait être interpellé », soutient M<sup>me</sup> Landry.

### PAS RASSURÉE

À ce jour, elle a contacté l'Office national de l'énergie du Canada afin de savoir ce qu'il exige de la part des firmes d'exploration, mais elle n'est pas rassurée. « L'étude d'impact environnemental est laissée aux compagnies, qui la réalisent et la font réviser par l'Office », M<sup>me</sup> Landry souhaite savoir au plus vite quelle sorte d'évaluation environnementale doit être réalisée, parce que le gouvernement du Québec et Hydro souhaitent amorcer l'exploration au printemps 2003.

Nathalie Pinoteau, porte-parole de la ministre déléguée à l'Énergie, Rita Dionne-Marsolais, croit que les négociations à venir entre Ottawa et Québec, pour régler la question de juridiction en matière d'exploration, devraient aussi éclaircir les mandats environnementaux. « On ne fera pas d'exploration au détriment de l'environnement », assure-t-elle.

Jean Piuzze, directeur régional des Océans et de l'environnement à l'institut Maurice-Lamontagne, précise pour sa part qu'en l'absence d'une entente entre Ottawa et Québec sur l'exploration et son impact écologique, c'est l'Office national de l'énergie du Canada qui est responsable des questions environnementales. L'étude d'impact doit en effet être réalisée par la compagnie d'exploration, « mais l'Office la passe en revue et contacte les ministères responsables (ceux qui doivent délivrer une autorisation) et les ministères experts, comme Pêches et Océans Canada. La processus est complexe, mais quand les inquiétudes du public sont importantes, il peut y avoir nomination d'une commission indépendante, comme c'est arrivé au Cap-Breton », précise M. Piuzze.

## De nouveaux outils à la portée des entrepreneurs gaspésiens et madelinots

La collection « Entreprendre », de la Fondation de l'entrepreneurship, devient plus accessible

NAOMIE BRIAND  
Collaboration spéciale

■ GASPÉ — Se lancer en affaires ou développer son entreprise peut devenir un sérieux casse-tête lorsque les outils de référence sont difficiles d'accès. Les entrepreneurs gaspésiens et madelinots pourront bientôt compter sur une collection de plus de 160 livres, documents, logiciels et vidéos leur donnant tous les trucs nécessaires à la bonne marche de leurs projets.

La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine avaient jusqu'à maintenant un accès limité à la collection *Entreprendre* de la Fondation de l'entrepreneurship, un ensemble d'outils destinés aux entrepreneurs en devenir ou bien établis. Ceci est chose du passé, alors que la Fondation s'associe à la direction régionale du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche pour garnir la bibliothèque d'organismes du territoire de la plus importante collection française destinée aux entrepreneurs.

### DIX POINTS DE SERVICE

Les six Centres locaux de développement (CLD) de la péninsule et de l'archipel, de même que le Centre d'études collégiales des Îles, la commission scolaire des Chics-Chocs, le Club entrepreneur du cégep de la Gaspésie à Gaspé et

la Chambre régionale de commerce recevront chacun une collection complète des outils de référence, d'une valeur de 3300 \$ chacune. Les coûts sont assumés aux trois quarts par la fondation et la direction régionale des Finances.

### RÉGION PRIVILÉGIÉE

« C'était important, à notre avis, que les entrepreneurs de notre région aient accès à ces outils dans leurs MRC respectives, explique le directeur régional du ministère des Finances, Roger Cyr. Tout le monde sait qu'il nous manque d'entrepreneurs, surtout dans le secteur manufacturier, et on a décidé de mettre les bouchées doubles. Il n'y a pas une région au Québec où il y aura autant de points de service (possédant la collection complète). »

Luc Fournier, coordonnateur du programme de ressources entrepreneuriales en milieu scolaire à la commission scolaire des Chics-Chocs, estime que ces outils seront un bon pas en avant pour ses deux agences de développement. « Pour les élèves et les professeurs également. »

La collection de la Fondation de l'entrepreneurship est disponible dans 66 points de service au Québec. La Fondation essaie actuellement de percer les marchés francophones extérieurs, dont la France, qui serait friande de ces outils entièrement québécois.

La Fondation tente de percer le marché de la France

## Noël de partage gaspésien



La générosité des Gaspésiens égayera le Noël de plusieurs familles. Le Centre d'action bénévole des Chic-Chocs, en complicité avec trois organismes et quelques détaillants en alimentation de la Haute-Gaspésie, ont distribué, hier, 175 paniers d'épicerie à autant de familles moins fortunées de la région. Les familles traditionnelles, monoparentales, avec ou sans enfants, même des personnes seules ont bénéficié de cette activité. Une cinquantaine de bénévoles, dont certains mettaient la touche finale aux paniers lors de notre passage, ont mis la main à la pâte pour égayer cette période de festivités. Les familles devaient se présenter à un endroit déterminé, et discret, pour recevoir les denrées alimentaires et quelques jouets. H.M.

## Rimouski fait un bilan serein de sa première année de fusion

CARL THÉRIAULT  
Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — La première année de la fusion de cinq municipalités à Rimouski a été à l'image du processus de fusion, sans esclandre, ni opposition. Un seul changement radical, celui de l'intégration du corps de police municipal à la Sûreté du Québec. Et un seul litige, concernant la responsabilité de la confection du nouveau rôle d'évaluation foncière qui sera assumée par la MRC Rimouski-Neigette.

Rimouski et ses 42 000 habitants occupent maintenant une place dominante au sein de la MRC Rimouski-Neigette et au Bas-Saint-Laurent, avec respectivement 80 % et 20 % de la population totale de ces deux entités.

Le dossier le plus satisfaisant pour le maire Michel Tremblay a été celui de l'intégration du personnel des municipalités de Pointe-au-Père, Rimouski-Est, Sainte-Blandine, Mont-Label et Sainte-Odile.

« La fusion, c'est aussi des hommes et des femmes : une cinquantaine d'employés ont été intégrés au personnel de l'ancienne ville. Il reste à mettre à niveau tout le personnel. Pour ce qui est de la police, nous sommes satisfaits de notre décision. »

L'année 2003 sera celle du renouvellement des conventions collectives des cols bleus et des cols blancs de Rimouski, comme de la concrétisation ou non du projet de spectacle dans la foulée du référendum du 23 février.

Le projet le plus prometteur sera, selon le maire Tremblay, celui des crédits de taxes accordés aux entreprises du secteur maritime qui viendront s'établir dans le parc technologique maritime de Rimouski. « Nous avons tracé la voie vers l'avenir en plus de l'agrandissement du parc industriel. »

Deux budgets, ceux de 2002 et de 2003, ont été présentés depuis la fusion, qui ont représenté de légères baisses de taxes pour les contribuables de l'ancienne ville.

Les contribuables du quartier de Pointe-au-Père ont été les plus touchés, avec une hausse totalisant 134 \$ sur une période de deux ans compensée, en partie, par l'abolition de la tarification pour l'utilisation des plateaux des services de loisirs.

La nouvelle grande ville-centre de l'Est du Québec a maintenant un territoire agricole quatre fois plus important (205 km<sup>2</sup>) que sa partie urbanisée (50 km<sup>2</sup>).

« J'ai tenu à ce que, dans la politique de la ruralité, on puisse inclure la ville de Rimouski, à cause de Sainte-Blandine et de Mont-Label. Je ne voulais pas de deux solitudes, la ville d'un côté et le milieu rural de l'autre. Finalement, on a trouvé un *modus vivendi*. »

Rimouski, divisée temporairement en 12 districts électoraux, compte 340 employés, administre un budget de 52 M \$, une banque de terrains résidentiels équivalent à 1,4 million de mètres carrés et deux parcs industriels couvrant une superficie potentielle de 3 millions de mètres carrés.

des milliers d'aubaines à l'incroyable  
« Boxing Day »



Du 26 au 31 décembre

A gagner : un forfait Ski-Évasion à l'Auberge La Camarine



Pendant le « Boxing Day », rendez-vous à la boutique Le Service ou au Kiosque d'information et remplissez un bulletin de participation. Vous pourriez gagner ce forfait de rêve d'une valeur de près de 700 \$\* comprenant : 2 journées de ski au Mont Sainte-Anne, 2 nuits à l'Auberge, 2 petits déjeuners gourmands et l'expérience inoubliable d'un souper gastronomique six services à l'Auberge La Camarine.

\*Taxes et service inclus. Tirage le 5 janvier 2003 à 14h. Règlements disponibles à Place Laurier.



350 magasins : Sears, Zellers, La Baie, Toys 'R Us, Future Shop, Sports Experts, Linen Chest, Renaud-Bray  
www.placelaurier.com

## Sanders libéré

OAKLAND, Calif. (AP) — Les Redskins de Washington ont accepté de libérer l'ancien demi défensif Deion Sanders, hier, ce qui a permis de franchir le premier de plusieurs obstacles qui lui permettraient de jouer avec les Raiders d'Oakland.

Sanders, qui est âgé de 35 ans, se trouvait sur la liste de réserve des joueurs retraités des Redskins, l'équipe avec laquelle il évoluait lorsqu'il a mis fin à sa carrière en 2000, après la première année d'un contrat d'une durée de sept ans.

Sanders devra d'abord passer par le ballottage sans être réclamé, aujourd'hui, avant que les Raiders ne puissent lui offrir un contrat.

Une transaction était impossible puisque la date limite pour effectuer des échanges dans la NFL est déjà passée.

Même si Sanders a émis des commentaires, dimanche, à l'effet qu'il tentait de revenir au football avec les Raiders, ces derniers n'ont pas voulu dire s'ils avaient entamé des négociations avec le flamboyant demi défensif. « Nous en sommes encore au stade des rumeurs, a rappelé l'entraîneur-chef Bill Callahan. Je ne veux pas jeter de l'ombre sur ce que l'équipe a accompli hier (dimanche). Ce sont des rumeurs et il n'y a aucune raison de les commenter. »

### UNITÉ MENACÉE

Les Raiders (10-5) ont remporté le championnat de la division Ouest de l'Association américaine, dimanche, grâce à une victoire de 28-16 aux dépens des Broncos de Denver.

Bruce Allen, l'adjoint principal chez les Raiders, a déclaré que l'équipe n'écartait pas la possibilité d'embaucher Sanders, un demi qui a amassé 48 interceptions au fil de sa carrière.

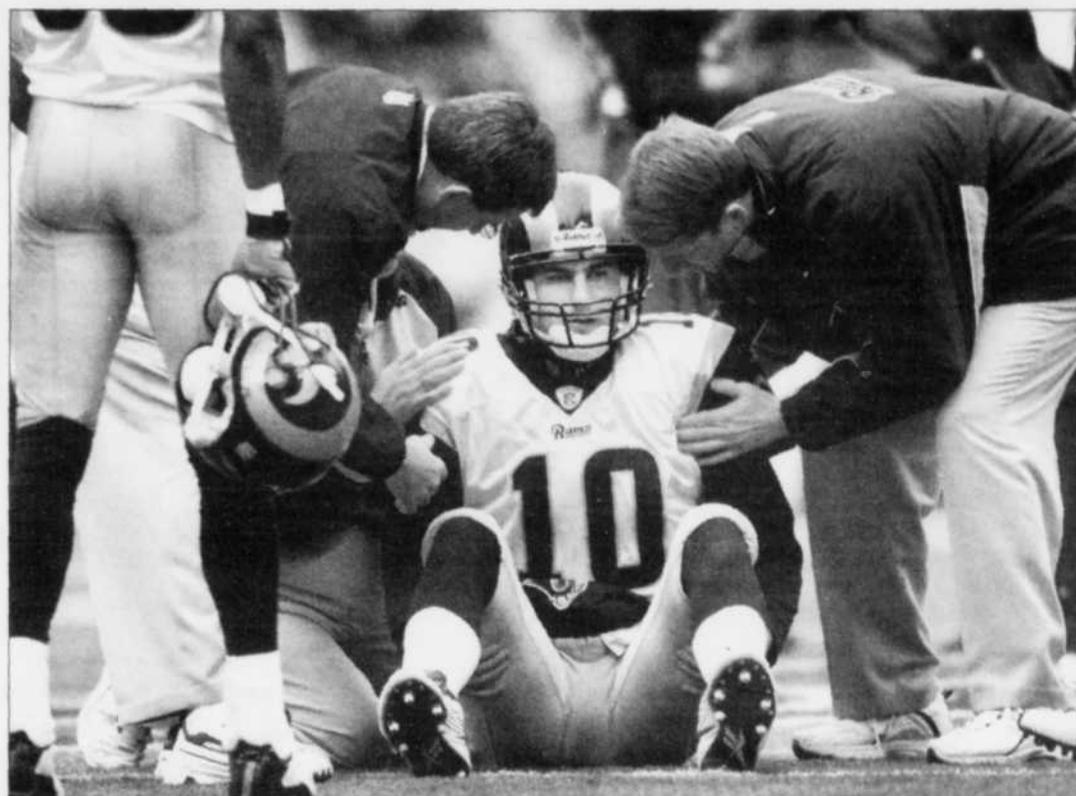
« Nous voulons nous assurer que nous envoyons sur le terrain des joueurs en bonne santé. »

Or, les Raiders ont besoin d'aide à la position de demi de coin. Charles Woodson a disputé la première demie du match de dimanche malgré une fêlure d'un os de la jambe droite.

Les Raiders souhaitent aussi que Tory James, victime d'une blessure analogue, soit en mesure d'affronter les Chiefs de Kansas City samedi prochain.

Certains joueurs des Raiders accueilleraient Sanders avec joie, mais d'autres craignent qu'il nuise à l'unité qui prévaut au sein de l'équipe.

« Je ne crois pas que ça nuise, a déclaré Woodson, hier. Que ce soit Deion ou quelqu'un d'autre, nous avons besoin de renfort à la ligne tertiaire. Ce n'est plus un secret. »



La blessure à Marc Bulger (10) forcera probablement les Rams à utiliser leur quatrième quart-arrière, Scott Covington, car le réserviste Jamie Martin est incommodé par une contusion au genou gauche.

## Bulger rejoint Warner

Les Rams ont bien hâte que la saison se termine

ST. LOUIS (AP) — Les Rams de St. Louis ont bien hâte que la saison se termine, eux qui devront de toute évidence faire appel à leur quatrième quart-arrière.

Marc Bulger ratera le dernier match de la saison en raison d'un traumatisme médullaire qui, selon ce que l'équipe a révélé hier, ne nécessitera pas d'intervention chirurgicale ni ne met sa carrière en danger. Bulger rejoint Kurt Warner, dont le nom a été placé sur la liste des blessés le 12 décembre. Le réserviste Jamie Martin pourrait également manquer à l'appel à la suite d'une contusion au genou gauche.

Cela signifie que Scott Covington pourrait être envoyé dans la mêlée lundi soir lorsque les Rams (6-9), champions en titre de l'Association nationale, affronteront les 49ers de San Francisco (10-5). L'entraîneur Mike Martz n'a pas voulu titulariser Covington, mis sous contrat le 1<sup>er</sup> octobre après avoir été libéré à la fin des matchs préparatoires par les Bengals, se limitant à dire qu'il « lui faut être prêt ».

Covington, qui a joué à Miami, avait été un choix de septième ronde des Bengals en 1999. La liste des blessés des Rams pourrait compter 10 noms s'ils ajoutent ceux de Bulger, du secondaire Tommy Polley (cheville) et de l'ailier défensif Grant Wistrom (jambe), tous deux blessés dans la défaite de 30-10 à Seattle, dimanche.

Bulger s'est blessé quand il a été plaqué derrière la ligne de mêlée au début du match. Un examen d'imagerie par résonance magnétique a révélé un traumatisme médullaire, décrit comme une triple fracture par tassement. Le médecin de l'équipe, Matt Matava, a précisé

que Bulger devrait être rétabli dans six à huit semaines.

### ENCORE FEELEY

Par ailleurs, le quart-arrière A.J. Feeley entreprendra son cinquième match d'affilée lorsque les Eagles de Philadelphie affronteront les Giants de New York, samedi. Feeley a guidé les Eagles à quatre victoires consécutives depuis qu'il a remplacé ses coéquipiers blessés Koy Detmer et Donovan McNabb.

Detmer est à l'écart du jeu depuis qu'il s'est disloqué un coude dans une victoire aux dépens des 49ers de San Francisco, le 25 novembre. McNabb a, pour sa part, été victime d'une fracture de la cheville gauche, le 17 novembre.

L'entraîneur Andy Reid des Eagles a précisé que Detmer pourrait entreprendre le match contre les Giants s'il était rétabli. « Koy est tellement compétitif et il aimerait jouer cette fin de semaine, mais son bras n'est pas encore suffisamment guéri pour lui permettre de disputer tout un match présentement », a raconté Reid. Feeley a complété 73 de ses 129 passes (57 %) pour des gains de 858 verges et il a réussi six touchés. Il a aussi été victime de quatre interceptions. « J'aimerais voir Koy revenir au jeu, mais il n'est pas rétabli à 100 %, a dit Feeley. Et c'est la seule raison pourquoi je suis le partant. »

« Je suis excité à l'idée de jouer cette semaine, comme je le suis à chaque semaine. »

Advenant une victoire contre les Giants, les Eagles de Philadelphie assureraient l'avantage du terrain pendant toutes les séries éliminatoires dans l'Association nationale.

## Yashin et Osgood se la coulent douce

UNIONDALE, N. Y. (PC) — Jacques Laperrière, qui a du galon comme adjoint à l'entraîneur, ne se gêne pas pour dire que plusieurs des joueurs des Islanders n'évoluent pas à la hauteur de leurs talents, à commencer par des joueurs importants comme le gardien Chris Osgood (3,19 - ,882) et l'attaquant Alexei Yashin (30 points en 33 matchs, mais aucun but à ses huit matchs avant celui contre le Canadien, seulement trois à ses 21 derniers, huit en tout, et le pire différentiel des Islanders à moins 13).

### EXCUSES

Certains défendent Yashin en disant qu'on ne peut lui fournir de bons ailiers. Laperrière rétorque qu'il peut mieux jouer.

« On joue un bon match puis un mauvais, c'est pareil pour mes statistiques, elles ne disent pas tout », s'est défendu Yashin qui a entrepris le match à l'aile gauche, en compagnie de Claude Lapointe (4-1-5) et de la recrue Matthias Weinhandl (2-4-6 à ses neuf premiers matchs).

Quant à Osgood, Laperrière rappelle que les Islanders ont perdu quatre ou cinq matchs qu'ils auraient dû gagner et qu'une équipe ne peut avoir du succès sans un bon gardien, insistant même pour se dire assuré que l'Avalanche, malgré tous ses talents, n'aurait pas gagné la dernière coupe Stanley sans Patrick Roy.

Les Islanders viennent de rappeler Rick DiPietro et Laperrière s'attend à ce qu'il reste avec l'équipe « pour pousser les deux autres », soit Osgood et Garth Snow.

À la décharge des Islanders, Michael Peca (3-6-9), jugé leur grand leader, n'en était qu'à son 19<sup>e</sup> match hier contre le Canadien, son premier ayant consisté en une seule présence rocambolesque prétendument pour motiver ses coéquipiers.

**NOTES : Andreï Markov a tenté de patiner hier matin mais sa jambe, blessée par une mise en échec plus ou moins ratée de Vaclav Varada samedi contre Buffalo, le faisait trop souffrir... Le défenseur Ron Hainsey a disputé un 10<sup>e</sup> match avec le Canadien... Bill Lindsay a endossé l'uniforme pour la première fois en 10 rencontres à la place de Sylvain Blouin... Joé Juneau était resté à Montréal pour se remettre de sa commotion cérébrale, courtoisie de Matthew Barnaby... Arron Asham a déjà égalé son record personnel de buts, établi à Montréal la saison dernière avec une fiche de 5-7-12.**